Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9471**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d''information"))

MASTER : MASTER Sciences, technologie, santé - mention: microbiologie, biologie végétale et biotechnologies - mention: microbiologie et biotechnologie.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I	Recteur de l'académie, Président de l'université d'Aix-Marseille I

Cette certification fait l''objet d''une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110f Spécialités pluri-scientifiques (application aux technologies de production), 118b Modèles d'analyse biologique ; Informatique en biologie, 321 Journalisme et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

1. Définition et conception du protocole de la recherche et du développement
2. Recherche et développement
3. Communication et valorisation

Les compétences associées sont : (Les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

1. Définir le thème, l'objet et la finalité de l'étude ou de la recherche

Analyser et synthétiser les données scientifiques disponibles sur le sujet de l'étude

Déterminer et élaborer le protocole technique d'étude, de recueil et d'analyse de données

2.Réaliser le protocole expérimental et l'adapter en fonction des difficultés rencontrées

Superviser et coordonner les activités

Analyser les résultats obtenus

3.Rédiger des bilans, articles scientifiques

Structurer, argumenter et présenter avec clarté des éléments scientifiques

Echanger oralement et de manière synthétique des informations scientifiques

Expliciter les retombées des connaissances scientifiques acquises en termes de développement industriel

Valoriser les résultats obtenus auprès de la communauté scientifique, des entreprises et des offices de brevets

Les compétences ou capacités transversales sont :

Maîtriser les domaines de la microbiologie et de la biotechnologie

Connaître le fonctionnement des appareils utilisés

Faire preuve d'éthique et de confidentialité

Pratiquer l'anglais, notamment à l'écrit

Connaître les nouvelles technologies de communication

Faire preuve de créativité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur agroalimentaire, pharmaceutique

Startup en bioproduction,

laboratoires publics et privés de recherche et développement,

collectivités locales,

Cabinets de brevets et organismes de certification,

Distribution (traçabilité des produits).

Ingénieur en biologie et biotechnologie

dans les industries des carburants, de l'agroalimentaire, et de la pharmacie.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le 1er semestre de 1ère année comprend :

- tronc commun : 5 UEs (Introduction à la génomique, Des bactéries aux plantes, Stress oxydatif et autres stress cellulaires, Transport et adressage des macromolécules, Initiation à la recherche 1 (formation pratique), 1 UE libre (l'UE libre pourra être « Bioinformatique », «

Physicochimie des macromolécules», « Immunologie », « Virologie », etc...)

- 3 UEs optionnelles de spécialité sur 6 proposées (Biologie cellulaire et développement végétal, Biologie moléculaire des eucaryotes, Biochimie intégrative du végétal, Anatomie fonctionnelle des bactéries, Nutrition et croissance, Mécanismes moléculaires de régulation)

Le 2ème semestre de 1ère année comprend :

- 2 UEs obligatoires : un stage en laboratoire et l'UE « Communiquer en sciences »
- 4 UEs choisies parmi 9 UEs proposées : Ce choix permet, comme au 1er semestre, de poursuivre une spécialisation en microbiologie (M) ou en biologie végétale (V) ou d'acquérir une spécialité mixte associant microbiologie, Biologie végétale et biotechnologies (B).

Ces UE optionnelles sont :

Adaptation des plantes à l'environnement (V), Biotechnologie microbienne et végétale (MVB), Interaction plantes/pathogènes et symbiontes (VB), Les grands cycles de la matière (M), Différentiation cellulaire bactérienne (M), Pathogénie bactérienne (MB), Etude moléculaire de métabolismes (MBV), Champignons filamenteux et levures (MBV), Sciences et société.

Structure du master 2ème année :

Enseignements théoriques consacrés à des ateliers bibliographiques et un stage de six mois en laboratoire de recherche

Modalités d'évaluation des acquis :

Des contrôles ont lieu en fin de semestre pour chaque unité d'enseignement. Chaque unité acquise permet d'acquérir des ECTS (nombre dépendant du coefficient de l'UE). Le diplôme est délivré aux élèves ayant obtenu une moyenne à chaque trimestre au moins égale à 10.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 50% enseignants et 50% professionnels (chercheurs)
En contrat d'apprentissage	X		Non
Après un parcours de formation continue	X		Responsable de master, de spécialités et d'UEs, professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Non
Par candidature individuelle	X		Oui
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Représentant de la Formation Continue (Directeur et Directeur-Adjoint) Président de la commission pédagogique Responsable (s) de la formation 2 personnalités extérieures, issues du « milieu professionnel »

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Université d'Aix-Marseille II Université d'Aix-Marseille III	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Habilitation n° 20081057

Pour plus d'informations

Statistiques :

84 diplômés depuis sa création (1ère promotion diplômée en juin 2005)

Autres sources d'information :

www.up.univ-mrs.fr (cliquer sur "UFR", puis sur "Sciences de la Vie", puis sur "Master mention MBVB")

Université de Provence

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) [paris]

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille Saint-charles]

Universités de Provence I, 3 place Victor Hugo 13331 Marseille cedex 3

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Campus universitaire et technologique de Marseille-Luminy

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31802